

Politique de Plan sur l'égalité des sexes:

Bâtir un monde équitable pour tous les enfants



Plan

Politique de Plan sur l'égalité des sexes:

Bâtir un monde équitable pour tous les enfants

Un monde où tous les enfants, aussi bien les garçons que les filles, réalisent pleinement leur potentiel dans des sociétés respectant les droits et la dignité de chacun. Les filles et les garçons ont les mêmes droits, mais n'ont pas la possibilité de les réaliser de la même façon. L'inégalité des sexes se manifeste différemment selon le lieu où on se trouve, mais dans toutes les communautés où nous travaillons, nous faisons face au moins à une forme de discrimination sexuelle, à des stéréotypes sexistes et à une inégalité dans la répartition du pouvoir entre femmes et hommes, filles et garçons. Cette injustice touche particulièrement la vie des filles et des femmes, de la petite enfance à l'âge adulte. Elle contribue à un taux élevé de la mortalité néonatale et infantile, un faible taux de réussite scolaire, et à l'incapacité de protéger les enfants de tout ce qui pourrait les nuire. Elle affecte aussi la survie économique des familles et la participation des enfants et des jeunes aux décisions familiales et communautaires.

De nombreuses violations des droits des enfants trouvent leur origine dans l'inégalité des sexes, l'exclusion et l'injustice. Pour Plan, organisation dédiée aux droits des enfants, parvenir à l'égalité des sexes est donc un objectif essentiel. Cet engagement repose sur les normes internationales établies par la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Plan considère que l'égalité des sexes est essentielle à la réalisation de sa vision du changement

Références internationales

- La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, qui s'est tenue en 1989, constitue la référence principale et la base du travail de Plan. L'approche Child-Centred Community Development (CCCD) repose sur l'action collective de la société civile pour arriver à l'autonomisation des enfants et leur permettre de réaliser leur potentiel; elle repose également sur l'action des états qui se doivent de respecter leurs obligations, comme l'exige la Convention relative aux droits de l'enfant.
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui a eu lieu en 1979, est souvent décrite comme une charte internationale des droits de la femme. En l'acceptant, les gouvernements se sont engagés à prendre des mesures pour abolir la discrimination sexuelle sous toutes ses formes.
- On peut citer d'autres Références importantes pour la politique de Plan sur l'égalité des sexes, comme les documents de La Conférence internationale sur la population et le développement, qui s'est tenue au Caire en 1994, la Déclaration et le programme d'action de Pékin, qui s'est déroulé en 1995 et ses documents de suivis, les engagements de la Commission des Nations Unies sur le statut des femmes, la cinquante et unième session sur l'Élimination de toutes les formes de violence et de discrimination à l'égard des petites filles (2007), ainsi que les recommandations de l'étude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants (2006). De plus, la Déclaration du Millénaire de l'Organisation des Nations Unies (2000) a lancé un appel mondial à s'engager pour lutter contre la pauvreté par le biais de la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, comme l'indique le troisième objectif du millénaire pour le développement.

Les objectifs de la politique de Plan sur l'égalité des sexes

En 2004, Plan a officiellement adopté les directives sur l'égalité des sexes et l'intégration de la dimension genre dans son organisation. La Politique sur l'égalité des sexes renforce cet engagement. Elle répond à l'approche Child Centred Community Development (CCCD, fondée sur les droits de l'homme, et elle renforce la plateforme politique de Plan pour les campagnes mondiales de Because I am a Girl and Learn Without Fear.

Les objectifs de cette politique sont les suivantes:

- Offrir **une vision claire, des messages cohérents** et une approche coordonnée à la promotion de l'égalité des sexes dans tous les bureaux de Plan, à tous les niveaux;
- Définir **les normes liées à l'égalité des sexes** et dont Plan devra assumer la responsabilité;
- Guider le personnel de Plan dans le choix des **principes et des pratiques reliées à l'égalité** des sexes dans la vie personnelle et professionnelle;
- **Réaffirmer et renforcer les efforts** de sensibilisation pour que les filles et les garçons aient les mêmes droits.
- Favoriser une **culture organisationnelle** qui illustre l'engagement de Plan pour l'égalité des sexes.
- **Communiquer la position de Plan** sur l'égalité des sexes aux acteurs internationaux, nationaux et locaux, y compris les enfants.
- **Encourager les partenaires** à se concerter et adopter des approches communes pour promouvoir l'égalité des sexes et les droits des enfants.

Le contexte: Justice relative au genre

Des progrès ont été enregistrés concernant la réduction de l'écart entre les sexes. De nombreux pays ont adopté des lois contre la discrimination sexuelle et ont banni les pratiques néfastes pour les filles telles que le foeticide féminin, les mariages d'enfants et les mutilations génitales. De plus en plus de filles sont scolarisées et terminent leurs études; Plus de femmes sont représentées dans les fonctions publiques et les femmes ont plus de chance de participer à l'économie.

Mais partout dans le monde, les filles et les femmes restent victimes, de manière disproportionnée, de la pauvreté, de l'injustice et de la discrimination. Elles ont un statut social inférieur à celui des garçons et des hommes, un contrôle limité de leur propre vie, un pouvoir de décision réduit, et un accès limité aux services et aux ressources économiques. La discrimination sexuelle et les stéréotypes sexistes portent atteinte aux droits de l'homme et contribuent à des cycles de pauvreté qui peuvent avoir des répercussions sur les communautés pendant des générations. Les filles qui n'ont pas le droit d'aller à l'école ou que l'on marie alors qu'elles sont toujours enfants, sont confrontées à des problèmes particuliers, les plaçant dans une position défavorisée, de telle sorte que par la suite, elles n'ont pas la possibilité de promouvoir les droits de leurs propres filles et garçons. Les stéréotypes sexistes mettant en évidence des caractéristiques masculines de domination, affectent aussi la capacité des garçons à développer des relations positives avec les filles et les limitent dans leur capacité à devenir des partenaires et pères attentifs lorsqu'ils sont

adultes. Par exemple, les garçons qui reçoivent une éducation qui valorise leur agressivité et leur inculque un sentiment de supériorité par rapport aux femmes, sont plus susceptibles d'être violents et abusifs en tant qu'adulte.

Puisque les droits des enfants et ceux des femmes sont étroitement liés, Plan choisit d'adopter une approche qui favorise à la fois, l'inclusion des droits des enfants et l'égalité entre les sexes, dans ses programmes, ses politiques, ses partenariats et ses opérations. Plan s'engage à intégrer les objectifs et les mesures liées à l'égalité des sexes dans tous ses programmes. En même temps, Plan va se diriger vers la mise en place de programmes spécifiques d'autonomisation des filles et des femmes afin de pouvoir réduire l'écart entre les sexes et les aider à surmonter les problèmes d'inégalité, de discrimination et de stéréotypes sexistes.

Plan estime que des investissements stratégiques et bien ciblés en matière de promotion pour l'égalité des sexes auront pour effet d'améliorer la qualité des programmes, et pourront contribuer à une forte réduction de la pauvreté, tout en aidant à la réalisation des droits de l'homme. Ainsi, Plan va s'attaquer à fond aux problèmes d'injustice liés au genre, et ce à tous les niveaux de la société, de l'individu jusqu'aux institutions sociales et politiques. Pour ce faire, Plan va vivement encourager l'intégration de l'égalité des sexes dans tous les aspects de ses programmes¹, ses partenariats et sa culture organisationnelle.

¹ Les domaines d'activité de Plan sont décrits dans la publication suivante "Promoting child rights to end child poverty" (2010): health, sexual health, education, water and sanitation, economic security, protection, participation and disaster resilience.
<http://plan-international.org/about-plan/resources/publications/about-plans-work/promoting-child-rights-to-end-child-poverty-1>

Les engagements de Plan

Voici les engagements de Plan, basés sur les six principes de l'approche Child-Centred Community Development²:

Principes
<i>Les enfants sont au centre des programmes de Plan.</i>
Engagements
<p>1. Dans le but de promouvoir le droit des enfants, Plan va défier la discrimination sexuelle, les stéréotypes sexistes et les relations de pouvoir inégales entre hommes et femmes, garçons et filles.</p> <p>Ce qui empêche principalement les enfants de réaliser leurs droits à la survie, au développement, à la protection, à la participation et à un niveau de vie suffisant, c'est la discrimination sexuelle, les stéréotypes sexistes et l'inégalité entre les sexes. L'engagement de Plan lié à l'égalité des sexes ne peut en aucun cas être dissocié du principe de Plan qui place le droit des enfants au cœur de toutes ses activités. Cela veut dire que Plan va chercher à comprendre les inégalités entre les sexes et l'effet qu'elles ont sur les enfants à des étapes différentes de leur développement. Plan agira donc de façon appropriée en défiant les causes structurelles et systémiques des injustices sexuelles.</p>

Principes
<i>Les programmes de Plan sont guidés par les normes et les principes des droits de l'homme.</i>
Engagements
<p>2. Plan va promouvoir la politique sur l'égalité des sexes en la considérant comme un droit explicite de l'homme et de l'enfant.</p> <p>Les efforts de Plan reposent sur la conviction que l'égalité des sexes et les droits des enfants sont étroitement liés. Les actions de Plan pour lutter contre la pauvreté des enfants et promouvoir leurs droits, ne peuvent pas être séparées des actions visant à promouvoir l'égalité des sexes, elles doivent aller de pair.</p> <p>3. Plan va systématiquement entreprendre des actions pour abolir toutes formes de violences sexuelles et toutes pratiques qui nuisent à la dignité des enfants et qui affectent leur droits à la protection physique et psychologique.</p> <p>Les violences sexuelles, comme c'est le cas pour beaucoup de pratiques traditionnelles néfastes, touchent de façon disproportionnée les filles et les femmes. Elles représentent la forme la plus grave d'injustices commises à la maison, dans les institutions scolaires, au travail ou dans la communauté. Plan veut mettre fin à cette violence et protéger les enfants des préjudices qu'ils peuvent subir, dans tous lieux et à tous moments, y compris dans des situations d'urgence et de catastrophes naturelles.</p>

²"Promoting child rights to end child poverty"; Plan, 2010.

<http://plan-international.org/about-plan/resources/publications/about-plans-work/promoting-child-rights-to-end-child-poverty-1>

Principes

Les programmes de Plan cherchent à promouvoir un environnement d'inclusion sociale et de non discrimination.

Engagements

4. Plan va créer des programmes et des partenariats qui encouragent le respect de la diversité et des différences culturelles. Plan ne tolérera pas de pratiques qui ont pour résultat la discrimination sexuelle, les préjugés ou l'inégalité.

La société impose aux enfants des rôles et des identités influencés par les cultures et les traditions propres à leur communauté. La diversité culturelle est une richesse, cependant les traditions et la culture peuvent aussi être une source de discrimination, d'exclusion et de violation des droits des enfants. Plan a beaucoup de respect pour la diversité culturelle des communautés partenaires. Mais elle s'engage aussi à combattre l'exclusion et la discrimination (qu'elles soient basées sur le sexe, l'âge, la religion, l'ethnicité, le statut économique, la caste, la citoyenneté, l'identité ou l'orientation sexuelle, l'état civil, un handicap physique ou mental, la sérologie VIH, ou le lieu de résidence (zone urbaine ou rurale). En mettant l'accent sur la participation des communautés, Plan cherchera à combattre les injustices dans les contextes culturels des enfants, Plan veut changer la tradition dans son contexte d'origine, en vue de parvenir à une égalité et une justice plus équilibrée entre hommes et femmes.

5. Plan va mettre en place des stratégies à long terme ayant pour but le changement social, et qui s'attaqueront aux causes d'exclusion et de discrimination sexuelle.

Plan reconnaît que la discrimination sexuelle accentue la marginalisation sociale. Parmi les enfants handicapés, réfugiés, très pauvres ou marginalisés, ce sont les filles qui sont les premières victimes de la discrimination, la violence, l'exploitation ou l'abandon. L'un des aspects les plus importants de la stratégie Child Centred Community Development est de s'occuper des enfants les plus marginalisés et les plus vulnérables. En faisant l'effort de combattre l'exclusion sociale, Plan va s'attaquer au problème d'injustice sexuelle séparément, mais aussi en abordant l'ensemble des causes sous-jacentes de la marginalisation.

³ One Plan. Rights and Opportunities for Every Child, One Goal, Plan's Strategy to 2015. <https://intranet.planapps.org/TeamResources/PlanWide/Policies/Strategy-2015.pdf>

Principes

L'égalité des sexes est un objectif qui fait partie de tous les programmes de Plan.

Engagements

6. Plan va s'assurer qu'une analyse sexospécifique et des actions pour promouvoir l'égalité des sexes soient inclus dans tous les programmes.

Les programmes de Plan vont soutenir les droits des filles et des garçons. Lorsque Plan s'engage à promouvoir l'égalité des sexes, cela s'applique à ses programmes de développement, à la sensibilisation nationale et internationale, mais aussi aux programmes de réponses liés à des situations d'urgences et de catastrophes naturelles. Plan va s'atteler à défier l'inégalité sexuelle en s'assurant que les filles et les garçons aient la possibilité d'accéder aux ressources et de les contrôler, de façon plus équitable, ainsi que d'avoir la possibilité de bénéficier des retombées positives du développement. Et aussi que les responsables s'acquittent de leurs devoirs et rendent compte du respect, de la protection et de la réalisation des droits des enfants. Les stratégies de marketing, de communication et de collecte de fonds vont transmettre cet engagement aux sponsors, aux donateurs, et aux partenaires de développement.

7. Plan va promouvoir l'autonomisation des filles et des femmes afin de réduire l'écart entre les sexes et s'assurer que tous les enfants ont des chances égales de réaliser leur droits.

L'autonomisation des filles et des femmes renforce leurs capacités et leurs chances de pouvoir prendre des décisions concernant leur propre vie, leur permet de développer un sentiment de valeur propre et de construire activement leur avenir. Les normes liées au genre désavantagent les femmes et les filles de manière disproportionnée. Cependant, pour Plan, réduire l'inégalité des sexes, ne signifie pas seulement créer des programmes en faveur des filles; cette stratégie d'autonomisation cherche à compléter les efforts d'intégration des questions d'égalité des sexes dans toute la programmation de Plan. Plan s'engage à adopter une approche globale en s'assurant que la complexité des relations de pouvoir est comprise pour s'attaquer aux sources de l'inégalité. C'est l'autonomisation des filles et des femmes qui permet plus de justice en matière de genre.

8. Plan va faire participer les hommes et les garçons dans la promotion de la justice relative au genre en défiant les stéréotypes sexistes et les autres causes fondamentales de la discrimination sexuelle.

Stereotypes of masculinities and femininities harm all children. They prevent girls and boys, men and women from developing healthy relationships based on mutual understanding and respect. They are barriers to the equitable sharing of responsibilities in families for household decisions and child rearing. Plan's policies and programmes aim to transform gender relations by engaging boys and men in the work for gender justice at all levels.

Principes

Les programmes de Plan cherchent à maximiser la participation libre et effective des enfants.

Engagements

9. Plan va assurer la participation égale et effective des filles et des garçons dans les processus de décision qui affectent leurs propres vies.

Dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir l'égalité des sexes, Plan va s'attaquer aux obstacles liés aux genres pour s'assurer que les filles et les garçons, individuellement ou en tant que groupe, aient des chances égales de s'exprimer, d'être entendues, et d'avoir une influence sur les décisions qui les concernent. Il faut pour cela inclure dans le développement, le suivi et l'évaluation des programmes de Plan, la participation égale et effective des filles et des garçons.

Principes

Plan est responsable de ses actions en faveur des droits des enfants.

Engagements

10. Plan va créer un environnement qui va permettre au projet d'égalité des sexes de prospérer au sein de notre organisation culturelle.

Plan va encourager un environnement de travail qui prône la diversité et qui abolit l'inégalité, la discrimination et les préjugés. Nous allons cultiver un esprit de leadership sensible aux questions relatives au genre et qui pourra faire face aux formes d'inégalités et de discrimination, à la fois flagrantes et subtiles, qui existent dans nos bureaux. Nous allons promouvoir un partage équitable du pouvoir et des prises de décision entre femmes et hommes, à tous les niveaux de l'organisation. Cela veut dire que Plan va prendre des dispositions concrètes pour recruter, former et aider plus de femmes à accéder à des postes de direction ou d'autres positions. Pour parvenir à un environnement de travail et une culture organisationnelle sensible aux questions relatives au genre, Plan va poursuivre des politiques et des pratiques de travail qui tiennent compte de la vie familiale pour permettre aux femmes et aux hommes de participer aussi bien à leur vie familiale qu'à leur vie professionnelle.

11. Plan va analyser les risques éventuels dans sa quête de la justice entre les sexes et prendra les mesures nécessaires pour éviter que les filles et les garçons subissent des actions néfastes.

L'égalité des sexes exige de complexes changements sociaux. Promouvoir l'égalité des sexes comporte des risques et peut engendrer à court terme des conflits, avant de pouvoir atteindre à long terme les objectifs fixés. Plan compte analyser ces risques en mettant en place des stratégies pour les atténuer, pour gérer des conflits potentiels et pour assurer que la mise en œuvre de nos programmes et politiques ne sont pas nuisibles.

12. Plan va mobiliser et consacrer les ressources humaines, techniques et financières nécessaires pour respecter ses engagements liés à l'égalité des sexes.

Plan va s'assurer que l'allocation de ressources techniques, financières et humaines reflète son engagement concernant l'égalité des sexes.

Mise en oeuvre de la politique

Procédures pour aider à la mise en oeuvre de la politique d'égalité des sexes de Plan

Cette politique décrit la vision et les engagements de Plan en matière d'égalité des sexes dans le cadre de l'approche Child Centred Community Development, basée sur les droits de l'homme. Elle sera accompagnée par une stratégie sur le genre qui va aider Plan à mettre en oeuvre les engagements et à transformer la politique en projets opérationnels avec des objectifs et des résultats bien précis.

Plan fournira un appui technique et les outils nécessaires pour aider le personnel, à tous les niveaux, à mieux planifier, mettre en oeuvre, suivre et évaluer ses projets en vue d'atteindre les objectifs d'égalité des sexes.

Ceci sera pris en compte dans les profils d'emploi et les évaluations de performance de l'ensemble du personnel.

La politique sur l'égalité des sexes sera mise en oeuvre par les bureaux de pays, les bureaux régionaux et les organisations nationales. Les directeurs de pays, les directeurs régionaux et les directeurs nationaux seront responsables de cette procédure. Tous les progrès sur l'égalité des sexes seront inclus dans les comptes-rendus préparés par l'ensemble des bureaux de Plan.

En définitive, c'est l'administrateur général de Plan qui est responsable de la mise en oeuvre de la politique sur l'égalité des sexes. L'administrateur général fera un rapport annuel sur la mise en place de la politique au Conseil international. Le Programme and operational leadership team (POLT) aura la responsabilité de suivre les progrès accomplis annuellement sur la voie d'une plus grande égalité entre les sexes.

Le Global Gender Reference Group fournira l'appui pour le développement de méthodologies et des indicateurs permettant de surveiller la politique sur l'égalité des sexes. Il remettra un rapport annuel de synthèse au POLT. Chaque bureau régional établira un mécanisme de surveillance pour aider à la mise en oeuvre de la politique et remettra un rapport régional annuel au Global Gender Reference Group.

Plan est responsable de la mise en oeuvre de la politique d'égalité des sexes vis-à-vis des enfants, des communautés, des partenaires, des sponsors et donateurs, et de son personnel. Plan assurera cette responsabilité en intégrant dans le Programme Accountability and Learning System (PALS), les engagements décrits par cette politique.

1. La politique de Plan sur l'égalité des sexes sera réexaminée tous les 5 ans, ou plus tôt si nécessaire, à l'aide des rapports annuels et d'une évaluation globale sur l'égalité des sexes.

Tous les membres du personnel, indépendamment de leur fonction ou de l'emplacement de leur bureau, sont responsables de la mise en oeuvre des engagements décrits dans cette politique.

Les normes relatives à l'égalité des sexes

Pour pouvoir surveiller la mise en oeuvre de la politique sur l'égalité des sexes, Plan a développé des normes qui touchent à 5 domaines, pour pouvoir servir de points de Références et mesurer les progrès qui ont été accomplis. Ces normes seront adoptées par Plan et seront utilisées dans les rapports des pays, régionaux, nationaux, et global sur les programmes, ainsi qu'au niveau des ressources humaines, de la communication et du marketing. Ceci va permettre à Plan d'assumer ses responsabilités par rapport aux engagements de cette politique. La réalisation de ces normes se fera progressivement lorsque les stratégies opérationnelles sur la justice relative au genre seront développées et que les ressources adéquates pour leur mise en oeuvre seront mobilisées.

1er Domaine: Les structures, les systèmes et les politiques organisationnels de Plan

Plan introduira des mesures sur l'égalité des sexes dans toute l'organisation, celles-ci se rapporteront à sa façon d'organiser ses bureaux et à sa manière de travailler dans : les bureaux chargés des programmes, les bureaux de pays, les bureaux régionaux, les bureaux des organisations nationales et le bureau international. Ceci inclut les initiatives suivantes:

- Les systèmes et les politiques des ressources humaines auront le souci du genre et seront proactifs. L'égalité des sexes sera intégrée dans les objectifs du personnel, ses responsabilités et les systèmes de gestion des performances, y compris l'embauche, la rétention, la promotion, la formation et la rémunération. Le suivi et les rapports de performance documenteront, de manière détaillée, les progrès dans l'application des normes et des engagements sur l'égalité des sexes.
- Plan suivra et rapportera systématiquement l'équilibre entre les hommes et les femmes parmi le personnel et les structures de gouvernance, et cherchera aussi à équilibrer la représentation féminine et masculine à tous niveaux et pour tous types de positions.
- Tous les membres du personnel prendront connaissance du code de conduite de Plan et de sa politique de dénonciation sur le harcèlement sexuel; ceux-ci seront effectivement appliqués pour gérer les problèmes d'harcèlement sexuels. Les incidents d'harcèlement sexuels seront rapportés dans les

Global Incidents Reports de Plan. Un système de plaintes sera mis en place pour gérer les situations de discrimination sexuelle au travail.

- Plan surveillera, évaluera, et institutionnalisera l'apprentissage organisationnel sur l'intégration de la dimension genre. L'apprentissage sera partagé aussi bien dans l'organisation qu'à l'extérieur de celle-ci.
- Plan évaluera régulièrement et développera les aptitudes, les connaissances et les attitudes du personnel et des partenaires pour mettre en oeuvre les 12 engagements de la politique sur l'égalité des sexes. La gestion des bureaux et les projets de formation mettront en évidence les capacités qu'il faut renforcer pour l'intégration de la dimension genre. La formation sur la politique d'égalité des sexes sera une étape obligatoire dans l'accueil du nouveau personnel.
- Les bureaux de Plan feront des prévisions suffisantes dans leur budget annuel en vue de réaliser la politique d'égalité des sexes. Les spécialistes du genre et/ou les pôles de coopération seront inclus dans les programmes de planification des ressources humaines des bureaux des pays, des bureaux régionaux, des organisations nationales et du siège international. L'information sur l'intégration des objectifs d'égalité des sexes, sera incluse dans les orientations budgétaires. Les ressources nécessaires pour l'intégration de la dimension genre seront reflétées dans les stratégies de levée de fonds.
- Tous les bureaux de Plan développeront des plans d'action pour l'égalité des sexes dans l'environnement de travail. Cela comprendra la mise

en oeuvre d'une politique des ressources humaines qui assure l'égalité de rémunération pour un travail égal et l'égalité des chances en matière de promotion basée sur la performance et la capacité. Les plans d'actions pour l'égalité des sexes vont aussi inclure le développement de politiques sur l'environnement de travail favorable à la famille, y compris des horaires flexibles, des congés de paternité et de maternité adéquats, ainsi que des espaces aménagés pour l'allaitement ou la garde d'enfants.

2ème Domaine: Les programmes de Plan

Tous les plans stratégiques y compris les Plans stratégiques des pays et les Plans à long terme des services chargés des programmes, vont automatiquement identifier et adresser les problèmes de discrimination sexuelle et l'inégalité des sexes pour promouvoir l'égalité des sexes. Tous les programmes développés à partir de ces plans vont intégrer l'égalité des sexes. Ceci inclura les initiatives suivantes:

- Une analyse sexospécifique et une analyse des relations de pouvoir seront des éléments essentiels dans la conception des programmes;
- Les programmes comprendront les objectifs, les indicateurs, les stratégies, les résultats, les activités et les objectifs qui vont promouvoir l'égalité des sexes;
- Les programmes incluront une analyse de risques sensible au genre et des stratégies de réduction des risques pour identifier des domaines potentiels qui résisteraient à une plus grande égalité entre les sexes et pour s'assurer que ces problèmes soient pris en compte dans la conception des programmes;
- La conception des programmes comprendra des systèmes pour suivre et partager les leçons sur la promotion de l'égalité des sexes.
- Elle comportera également des systèmes de surveillance, des évaluations et des recherches comprenant la collecte de données ventilées par sexe et par âge;
- Et une allocation pour l'ensemble des programmes, des ressources financières et humaines nécessaires pour une promotion effective de la justice relative au genre.

3ème Domaine: Partenariats

- La stratégie de Plan sera de collaborer à tous les niveaux avec plusieurs partenaires pour promouvoir efficacement l'égalité des sexes et les droits des enfants. Plan réexaminera sa participation aux partenariats, coalitions et alliances par rapport à des engagements communs pour l'égalité des sexes, et se servira des réseaux et alliances pour influencer le changement dans les groupes qui ne se sont pas encore engagés.
- L'investissement dans le renforcement des capacités parmi les partenaires comprendra une formation sur les analyses sexospécifiques et sur l'intégration de l'égalité des sexes.

4ème domaine: Activités de plaidoyers et campagnes de sensibilisation

- Plan va intégrer l'égalité des sexes dans les politiques de plaidoyers et de dialogue en adressant le problème d'écart entre les sexes et la répartition inégale du pouvoir qui existent entre filles et garçons. Les activités de plaidoyers vont renforcer la capacité des filles et des garçons, des femmes et des hommes de défendre l'égalité des sexes à tous les niveaux de la société.
- Plan va s'assurer que les analyses sexospécifiques soient incluses dans le suivi et les rapports des CRC, et que les systèmes nationaux de données statistiques soient plus enclin à collecter et analyser des données ventilées par sexe.
- Plan soutiendra les mécanismes de rapports périodiques (ou autres) à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et d'autres outils régionaux et internationaux sur le droit des femmes et des filles.

5ème Domaine: Engagement public et communication

- Toutes les activités de marketing, levée de fonds, parrainages, campagnes, messages éducatifs et médiatiques traduiront et mettront en évidence l'engagement de Plan sur l'égalité des sexes.
- Pour toutes les communications de Plan, un langage et des images sensibles au genre seront utilisés, tout en évitant les stéréotypes sexistes.

Définitions

Genre

La notion de genre se rapporte à des normes, des attentes et des croyances liées aux rôles et valeurs attribuées aux filles et garçons, femmes et hommes. Ces normes sont déterminées par les structures sociales; elles ne sont ni inaltérables, ni biologiquement déterminées. Elles changent au cours du temps. Elles sont apprises dans les familles et par les amis, dans les écoles et les communautés, et par les médias, le gouvernement et les organisations religieuses.

Équité des sexes

On entend par équité des sexes, le fait d'être juste envers femmes et hommes, garçons et filles. Pour garantir des actions équitables, on adopte les mesures nécessaires pour lutter contre les discriminations et les désavantages sociaux et historiques dont sont surtout victimes les filles.

Lorsqu'une approche est basée sur l'équité des sexes, elle assure de manière équitable, et grâce à des mesures bien ciblées, accès aux ressources et le contrôle de celles-ci, ainsi que l'accès aux avantages liés au développement. Par exemple, des bourses d'études pour les filles illustre bien la notion d'une approche basée sur l'équité permettant à tous les enfants, garçons et filles, d'être scolarisés et de bénéficier de façon égale de l'opportunité scolaire. Accroître l'équité des sexes fait partie de la stratégie en faveur de l'égalité des sexes.

Egalité des sexes

Egalité des sexes signifie que femmes et hommes, filles et garçons occupent la même place dans la société. En d'autres termes, ils ont les mêmes droits, le même respect dans la communauté, les mêmes chances de faire des choix par rapport à leur vie, et ils ont accès à un pouvoir de décision égale, concernant ces choix. L'égalité des sexes ne signifie pas que femmes et hommes, filles et garçons sont égaux. Les femmes et les hommes, les filles et les garçons ont des priorités et des besoins qui sont pas les mêmes mais qui sont reliés, ils font également face à des obstacles différents et n'ont pas les mêmes opportunités. Leur position dans la société est basée sur des normes, et bien que celles-ci ne soient pas fixes, elles ont tendance à favoriser les hommes et les garçons au désavantage des femmes et des filles. Par conséquent, les programmes et les politiques les affectent différemment. Adopter une méthode d'égalité des sexes, c'est comprendre ces différences en appréciant le fait qu'elles ne soient pas rigides mais peuvent être changées, et ensuite créer les politiques, les programmes et les services appropriés. En fin de compte, promouvoir l'égalité des sexes, c'est transformer les rapports de pouvoir entre femmes et hommes, filles et garçons pour créer une société plus égale pour tous.

Justice relative au genre

Le concept de justice relative au genre, met en évidence le rôle des responsables pour les droits des filles et des garçons. La justice relative au genre abolit les inégalités qui placent les femmes et les filles en position de subordination à l'égard des hommes et des garçons. La justice relative au genre signifie qu'hommes et femmes, garçons et filles ont accès aux mêmes ressources et contrôlent celles-ci de façon égale, ils ont les mêmes possibilités de choix par rapport à leurs propres vies, et ils ont accès en cas de besoin, aux dispositions qui corrigent ces inégalités. S'engager en faveur de la justice relative au genre veut dire prendre position contre la discrimination sexuelle, l'exclusion et la violence sexuelle. La justice relative au genre se concentre en priorité sur des les actions portant sur la responsabilité des acteurs de respecter, de protéger, et de garantir les droits de l'homme, particulièrement ceux des filles et des femmes.

Discrimination sexuelle

La discrimination sexuelle décrit une situation où des personnes sont traitées différemment tout simplement parce qu'elles sont du sexe opposé et non sur la base de leurs aptitudes ou compétences personnelles. Par exemple, l'exclusion sociale, l'incapacité de pouvoir participer au processus de décision et l'accès limité aux services ou ressources sont autant de conséquences courantes de la discrimination. Lorsque cette discrimination fait partie de l'ordre social, cela s'appelle la discrimination sexuelle systémique. Par exemple, dans certaines

communautés, certaines familles choisissent régulièrement de donner à leur fils un enseignement supérieur, mais par contre choisissent de garder leurs filles à la maison pour aider aux tâches ménagères. La discrimination systémique a des bases sociales et politiques et elle doit être prise en compte à plusieurs niveaux dans la programmation.

Stéréotypes sexistes

Ce sont des croyances incontestées, déterminées par les structures sociales, qui reposent sur les différentes caractéristiques et les rapports entre femmes et hommes. Les stéréotypes sexistes sont renforcés par l'éducation des filles et des garçons, et l'influence des médias. Dans beaucoup de sociétés, on apprend aux filles à être obéissantes, sensibles, soumises et indécises alors qu'aux garçons, on leur apprend à être confiants, courageux et indépendants. Les stéréotypes sexistes se manifestent lorsque dans la société de telles caractéristiques sont constamment attribuées aux rôles et à l'identité des hommes et des femmes. Les stéréotypes sexistes influencent les attitudes, les comportements et les décisions. Ce qui conduit à un schéma comportemental qui se recrée et qui empêche les filles et les garçons de développer pleinement leur potentiel et de pouvoir réaliser leurs droits. Les stéréotypes sexistes peuvent aboutir à l'exclusion sociale pour ceux qui ne correspondent pas au stéréotype en question.

Autonomisation

Le pouvoir c'est la capacité que s'offre une personne de façonner sa propre vie et contrôler son environnement. Le manque de pouvoir est un des obstacles principaux qui empêche les filles et les femmes d'échapper aux cycles de la pauvreté. Ce problème peut être surmonté à l'aide d'une stratégie d'autonomisation. Une méthode d'autonomisation suppose une approche "bottom-up" ayant pour but de développer les atouts des filles (au niveau social, économique, politique et personnel), de renforcer leurs capacités à faire des choix quant à leur avenir, ainsi qu'à développer un sentiment de confiance en soi et les amener à croire en leurs capacités à contrôler leur propre vie.

Intégration de la dimension genre

L'intégration de la dimension genre, c'est promouvoir l'égalité des sexes et l'intégrer dans toutes les activités de l'organisation, ses systèmes et ses procédures. C'est un processus qui s'applique aux activités d'une organisation (intégration externe) et à son fonctionnement (intégration interne). L'intégration de la dimension genre signifie que toutes les politiques, tous les programmes et tous les processus organisationnels et de gestion sont conçus, conduits, suivis et évalués en prenant compte des besoins et des contraintes des filles, garçons, femmes et hommes dans le but de promouvoir l'égalité des sexes. Le but de l'intégration de la dimension genre est de s'assurer que femmes, hommes, filles et garçons réalisent leurs droits et que l'inégalité ne soit pas perpétuée.

Ecart entre les sexes

L'écart entre les sexes est une mesure d'inégalité qui met en évidence des opportunités ou la distribution de ressources inégales entre hommes et femmes, garçons et filles. L'écart entre les sexes est révélé de manière générale par des données statistiques ventilées par sexe démontrant le niveau d'inégalité

La violence sexuelle

La violence sexuelle se rapporte à la violence physique, sexuelle, psychologique et parfois économique infligée à une personne à cause de son sexe. Les femmes et les filles sont plus souvent les cibles de la violence sexuelle, mais ce comportement affecte aussi les garçons et les hommes, surtout ceux qui ne correspondent pas à l'image qu'on se fait du garçon ou de l'homme dominant. La violence sexuelle peut se rapporter à des actes d'agressions criminelles commis par certains individus, ou des violences sanctionnées par la société qui peuvent même être commis par les autorités de l'état. On compte parmi celles-ci, les préjudices aux droits de l'homme telles que la violence domestique, le trafic des filles ou des garçons, la mutilation génitale ou la violence contre les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes.

Plan
International Headquarters
Chobham House, Christchurch Way
Woking, Surrey GU21 6JG
United Kingdom

Tel +44 (0) 1483 755155

Fax +44 (0) 1483 756505

info@plan-international.org

plan-international.org

Published 2011

© Plan International 2011



Plan